

## 2010-2022 : la biodiversité au cœur des chartes des Parcs

**L**es actions menées par les Parcs naturels régionaux en faveur de la biodiversité s'inscrivent dans la durée, qu'il s'agisse de conduire des études ou des expérimentations, de mettre en œuvre des mesures de protection des milieux naturels, d'informer, de conseiller... C'est l'avenir des territoires qui est en jeu.

Pour élaborer leurs nouvelles Chartes, valables 12 ans, les Parcs ont travaillé de manière concertée avec les acteurs locaux, les élus, les collectivités, les associations. La réflexion qu'ils ont engagée a permis de bâtir un projet collectif de développement. Les Parcs ne sont pas là pour imposer mais pour proposer, animer ce projet de territoire. Voilà tout le sens de leur démarche. N'est-ce pas un gage de pérennité pour la préservation des sites naturels ?

Alors que l'Organisation des Nations Unies a proclamé l'année 2010 année internationale de la biodiversité, pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde, les Parcs affichent leurs ambitions. Chacun, selon ses spécificités et le contexte local, se mobilise pour protéger les milieux remarquables, améliorer la connaissance scientifique et technique, inscrire la biodiversité dans les politiques d'aménagement ou encore pour faire des citoyens des acteurs de la protection de la biodiversité...

La biodiversité est une cause majeure pour 2010 et les douze prochaines années.

### **Caps et Marais d'Opale**

**F**alaises, estuaires, dunes, forêts, bocage, coteaux calcaires, marais... Le territoire des Caps et Marais d'Opale dispose d'un patrimoine naturel remarquable, très divers, avec des sites à forte valeur biologique et paysagère. La nouvelle charte du Parc « prend à cœur la biodiversité » et porte des ambitions élevées : le renforcement de la biodiversité du territoire, la mise en œuvre avec exemplarité de la Trame verte et bleue. Parmi les priorités figurent : la protection de l'urbanisation des cœurs de biodiversité et leur mise en gestion conservatoire ; la création de nouvelles réserves naturelles ; la restauration d'un réseau de pelouses calcicoles ; le développement de la contractualisation sur les 15 sites Natura 2000 du territoire ; la préservation des bords de cours d'eau ; la mise en place d'un programme spécifique pour la biodiversité forestière.. Le fonctionnement des milieux naturels et leur complémentarité seront également maintenus et renforcés.

Un autre axe fort développé dans la charte porte sur l'amélioration de la connaissance de la biodiversité. Comment ? En se donnant le temps et les moyens d'évaluer, en expérimentant, en innovant... Enfin, à quoi bon développer tout ce savoir si ce n'est pour le partager. L'accent sera aussi mis sur la transmission des acquis.



## Avesnois

L'Avesnois est riche de la diversité de ses milieux naturels : forêts, bocage, milieux humides et aquatiques, pelouses calcicoles. Le territoire jouit de vastes espaces d'un seul tenant, à l'heure où les zones naturelles sont menacées de fragmentation et de dégradation. Préserver les paysages, les maillages de haies, les mares prairiales, les vergers ou encore les bois et les forêts, les cours d'eau, c'est aussi préserver les espèces qui y vivent et donc toute la biodiversité associée. Le syndicat mixte du Parc s'est fixé comme priorité absolue un développement harmonieux entre les activités humaines, économiques et les ressources naturelles, dont la biodiversité de son territoire.

Le Parc s'engage à mettre en œuvre des mesures concrètes pour renforcer les fonctionnalités écologiques des espaces, le développement des outils de protection contractuelle et réglementaire des cœurs de nature à préserver. La recherche appliquée, un programme d'actions pour le maintien, la restauration et l'amélioration des corridors écologiques, et leur préservation dans les documents d'urbanisme en seront les 3 principaux volets.

Il entend jouer à plein son rôle de conseil, par l'information, la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs locaux. Parce que les acteurs du territoire sont coresponsables de la préservation de la biodiversité, une large place sera laissée à la gestion concertée.

## Scarpe-Escaut

Le territoire Scarpe-Escaut est caractérisé par ses cours d'eau et étangs, ses prairies humides, ses forêts, ses milieux agraires et ses sites reconvertis ou en voie de recolonisation (terrils, friches industrielles...). Le Parc, dans sa nouvelle charte, a choisi d'agir pour la préservation et la restauration des sites d'intérêt régional, national voire international, ce qu'il appelle des « cœurs de biodiversité », des espaces abritant des éléments biologiques remarquables ou emblématiques. Il s'emploiera aussi à préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides, où les menaces sont constantes, et le réseau forestier qui abrite des espèces patrimoniales. La sauvegarde des milieux agraires et des sites en voie de recolonisation fera également partie des préoccupations du Parc. La préservation du foncier, en particulier des espaces agricoles et naturels, est l'une des priorités pour les 12 prochaines années : le capital de biodiversité de Scarpe-Escaut en dépend !

D'une grande richesse, les espaces ouverts sont importants pour le maintien d'une activité agricole et la conservation du patrimoine naturel et paysager. Pour faire face au déclin de la biodiversité, le parc Scarpe-Escaut, le plus densément peuplé de France, compte beaucoup sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire et leur action concertée.



- **Étudier la fonctionnalité des trames écologiques pour mieux les préserver**

Dans le Nord-Pas de Calais, près d'une quinzaine de territoires ont établi leur schéma de trame verte et bleue. Les 3 parcs naturels régionaux ont identifié et mettent en œuvre des mesures pour assurer la préservation et la restauration des trames écologiques de leur territoire. Il n'en demeure pas moins que la bonne fonctionnalité de ces réseaux n'est pas démontrée. Comment être sûr qu'un maillage bocager est propice à la circulation des espèces, qu'un réseau de mares permet à la faune et à la flore aquatiques de maintenir leurs populations et d'assurer un brassage génétique ? Autant de questions sur lesquelles des travaux de recherche scientifique appliquée devront être conduits pour aider les gestionnaires d'espaces dans leurs choix de gestion et d'aménagement.





### • Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les décisions politiques

Le schéma régional d'orientation de la Trame verte et bleue porté par la Région Nord-Pas de Calais et l'obligation par la Loi Grenelle 2 de prendre en compte les trames écologiques dans les documents d'urbanisme ouvrent la voie à une meilleure reconnaissance de la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires. Mais le chemin à parcourir pour passer à une approche territoriale et non plus administrative, et à une vision multifonctionnelle qui intègre les aspects économiques, sociaux et environnementaux est encore long.

Il nous faut agir à tous les niveaux de décision pour éviter l'artificialisation et la fragmentation des espaces ruraux ou périurbains, l'altération ou la disparition des ressources naturelles, d'espèces et de leurs milieux de vie.

### • Évaluer et valoriser les services rendus à l'homme par la biodiversité

La sauvegarde de la biodiversité par tout un chacun implique la prise en compte de l'importance de sa préservation. Les services rendus par la biodiversité à l'homme et à ses activités sont considérables : régulation des eaux par les zones humides pour faire face aux inondations, pollinisation des cultures par les insectes, stockage du carbone par les forêts, molécules végétales pour nos médicaments, transmission d'un patrimoine génétique domestique diversifié... La biodiversité constitue notre assurance vie sur terre.

Et pourtant, ces services sont sous-estimés et méconnus par nombre de personnes. Il importe donc de sensibiliser et de mieux faire connaître les bienfaits de la nature pour que l'Homme, qu'il soit habitant, agriculteur, industriel ou élu local s'implique en toute conscience et prenne les bonnes décisions pour la préservation de ce patrimoine.



## Remerciements

**De nombreux acteurs ont contribué à la réalisation des actions présentées dans cette publication. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement en faveur de la biodiversité. Suivons leur exemple !**

### Des habitants

- Paul et Andrée MASCRESZ, ORCHIES
- Frédéric NURIT, SETQUES

### Des exploitants agricoles

- Paul et Dominique MARTEL, éleveurs  
463, Le Breuil - 62830 SAMER
- Philippe Thérain, arboriculteur  
596, rue Alloeu - 59193 ERQUINGHEM LYS
- Benoît Vanbremeersch, éleveur  
5 rue, Bloem Straete - 59173 RENESCURE

### Des bénévoles d'associations

- José Godin, Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas de Calais - 23, rue Gosselet - 59000 LILLE  
josegodin@libertysurf.fr
- Stéphanie Rondel, La Reine rouge  
313, rue du Mont Blanc - 62990 BEAURAINVILLE  
contact@lareinerouge.fr

### Des élus locaux

- Christiane Defontaine,  
Adjointe à l'environnement, mairie de Le Quesnoy  
Rue du Marechal Joffre - 59530 Le Quesnoy
- Viviane Desmarchelier, Maire, mairie d'Éppe Sauvage - 5, rue de la Fontaine - 59132 EPPE-SAUVAGE
- Damien Ducanchez, Maire de Marbaix  
Président de la Communauté de communes rurales des deux Helves. «Maison des 2 Helves»  
33, route de Taisnières - 59440 MARBAIX
- Dany Hallant, Maire, mairie de Vred  
410, rue Suzanne Lanoy - 59870 VRED
- Martial Herbert, Maire de Marquise  
Président de la communauté de communes de la Terre des 2 Caps - Avenue de Beaupré - BP 60  
62250 MARQUISE
- Claude Prudhomme, Maire  
mairie de Cremarest - 4 La Place  
62240 CREMAREST

### Des professionnels d'établissements d'enseignement agricole, de syndicat professionnel

- Tayeb Chelkia  
Responsable de la filière Forêt, Lycée agricole  
5, rue Chaussée - 59570 BAVAY
- Jean-François Didier  
Président de l'UNICEM Nord  
40, rue Eugène Jacquet  
59700 MARCQ EN BAROEUL  
www.unicem.fr/npcd

### Des techniciens naturalistes, environnementalistes, ...

- Cédric Vanappelghem  
Conservatoire des sites naturels du Nord-Pas de Calais, 152 boulevard de Paris  
62190 LILLERS  
www.conservatoiresitesnpc.org
- Simon Dutilleul  
Coordination mammalogiques du Nord de la France, rue Wibaille Dupont  
BP 20032 - 59145 Berlaimont  
www.cmnf.fr
- Gildas Kleinprintz  
FDPPMA du Nord, Résidence Jacquard,  
Place Gentil Muiron - BP 1231  
59013 Lille Cedex - www.peche59.com

### Des représentants des services de l'État, de collectivités territoriales

- Pascal Scournaux  
Responsable Evaluation environnementale  
DREAL - 44, rue de Tournai - BP 259  
59019 LILLE Cedex  
dreal-nord-pdc@developpement-durable.gouv.fr
- Jean-Michel Daron  
Responsable de la subdivision de la voirie  
départementale d'Orchies, DVI - Conseil général  
du Nord - 1, rue Kelso - 59310 ORCHIES

## Autres adresses utiles :

### • Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Direction de l'environnement  
151, rue de Président Hoover - 59555 Lille Cedex  
www.nordpasdecalais.fr

### • Conseil Général du Nord

Service Espaces naturels sensibles  
Hôtel Du Département - 51, rue Gustave Delory  
59800 Lille  
www.cg59.fr

### • Conseil Général du Pas-de-Calais

Services Espaces naturels sensibles  
Rue Ferdinand Buisson - 62018 ARRAS Cedex 9  
www.pasdecalais.fr

### • Conservatoire du Littoral

2, quai Alfred Giard - 62930 WIMEREUX  
www.conservatoire-du-littoral.fr

### • EDEN 62

2, rue Claude - BP 113- 62240 DESVRES  
www.eden62.fr

### • Office national des Forêts

Agence régionale Nord-Pas de Calais  
24, rue Henri Loyer - 59004 Lille cedex

### • Centre régional de ressources génétiques

Ferme du Héron - Chemin de la ferme Lenglet  
59650 Villeneuve d'Ascq

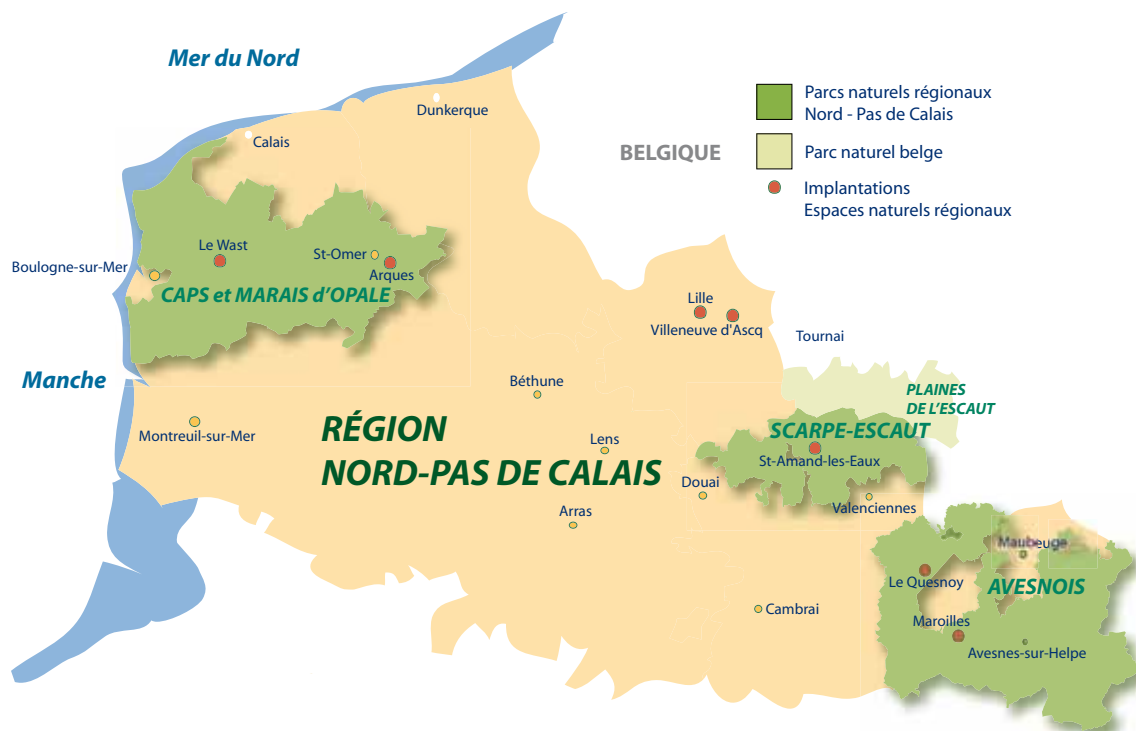
### • Association Aubépine

5, square Saint-Exupéry  
59610 Fourmies

## Crédit photographique

- **Couverture** : Panneau d'interprétation, S. DHOTE
- **2** : Pêche électrique, T. LEFORT
- **3** : Vue aérienne du marais audomarois, S. DHOTE
- **6** : Blongios nain, T.TANCREZ - Salamandre tachetée, G. SMELLINCKX - Chouette chevêche, P. CHEUVA
- **8** : Livret nature, F. MULET - Panneau de signalisation du marais de Condette, B. GROSSMANN - Réunion sur projet, F. MULET
- **9** : Démonstration de SIG, F. MULET - Plantations par enfants, M. GRZEMSKI - Vue aérienne de la vallée de la Sambre, S. DHOTE
- **10** : Vue aérienne du littoral, ENR - Remise du livret nature aux élus, L. LEMAIRE - Livret nature, F. MULET
- **11** : Libellule, marquage de libellule, A. FLET - Vue aérienne de la vallée de la Sambre, S. DHOTE
- **12** : Vente de pomme à Pomexpo 2009, O. DELVAUX - Éleveur de boulang lillois, S. DHOTE
- **13** : Techniciens sur site, Grenouille des champs, PNRSE
- **14** : Chantier de bénévoles PNRSE - Engin de chantier PNRSE
- **15** : Tourbière de Vred, F. BRIMONT
- **16** : Verger en fleurs, B. GROSSMANN - Exposition de variétés de pommes, O. DELVAUX.
- **17** : Vue aérienne de Marchiennes, S. DHOTE, Construction à proximité de zones humides - Concertation sur plan, PNRSE
- **18** : Comité de pilotage, F. MULET - Démonstration de SIG, F. MULET - Cartographie de terrain, O. CHEUVA
- **19** : Carrière de la Parisienne, E. DUSAUNOIS - Crapaud calamite, B. FRITSCH
- **20** : Exploitant et technicien, P. LEVISSE - Orchidées sur coteaux calcaires, F. MULET
- **21** : Gestion différenciée bord de route, Panneau d'information, G. JAKUBEK
- **22** : Vaches Rouge flamande sur prairies humides, PNRSE - Vaches Rouge flamande, S. DHOTE
- **23** : Plantations par enfants, M. GRZEMSKI - Client « Plantons le décor », O. DELVAUX, Livraison « Plantons le décor », O. DELVAUX
- **24** : Visite au verger conservatoire de Villeneuve d'ascq, O. DELVAUX - Démonstration de taille, S. DHOTE.
- **25** : Nichoirs à hirondelles de fenêtres, Planchette de protection de nid, C-H. GARREAU - Hirondelle de fenêtre, D. MOULIN
- **26** : Plantation d'une haie bocagère, Plantations d'une ripisylve, O. DELVAUX
- **27** : Oreillards roux, bénévole de LPO, V. COHEZ - Aménagement d'un blockhaus, F. CHARLET
- **28** : Pêche électrique, T. LEFORT - Brochet, J.C. GRIGNARD - Aménagement d'une frayère à brochets avant et après travaux, T. LEFORT
- **29** : Vue aérienne de bocage, P. CHEUVA - Plantation sur feutre, S. DHOTE, Taille de haies bocagères, M. GRZEMSKI
- **30** : Site du cap blanc nez, P. CHEUVA
- **31** : Vue aérienne de la vallée de la Sambre, S. DHOTE - Site Sabatier à Raismes, P. CHEUVA
- **32** : Site Sabatier à Raismes, P. CHEUVA
- **33** : Balade à dos d'âne, P. CHEUVA - Projet urbain à Ors, O. DELVAUX
- **35** : Pie-grièche écorcheur, M. LESEINE





## LES PARCS & la biodiversité

La collection « Les Parcs & » :

- présente la diversité des missions et interventions des Parcs, les innovations apportées,
- illustre, par des exemples choisis, concrets et opérationnels, les méthodologies utilisées et les partenariats mis en oeuvre,
- replace les programmes d'actions au regard des enjeux territoriaux, environnementaux et sociétaux.

Déjà paru :

- Les Parcs & l'eau (2008)
- Les Parcs & l'agriculture durable (2009)

contact@enrx.fr  
www.enrx.fr

espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

6, rue du Bleu Mouton  
BP 73 - 59028 LILLE CEDEX  
métro : République  
Tél : +33(0)3 20 12 89 12  
Fax : +33(0)3 20 12 89 39

Éditeur et directeur de la publication : Espaces naturels régionaux représenté par Emmanuel Cau, président  
Coordination et suivi éditorial : David Moulin  
Rédaction : Valérie Dassonville  
Contributions : Pauline Cabaret, Fabien Charlet, Guillaume Dhuege, Corinne Bury, Gérald Duhayon, Jérôme Bacquaert, Tangui Lefort, René Stievenart, Florent Piedana, Christophe Wagner, Isabelle Crincquet, Pierre Levisse, Nicolas Jannic, Jean-Pierre Geib, Christophe Tesnière  
Design graphique : Gilles Pottier  
Impression : Nord'Imprim (Steenvoorde)

Imprimé, avec des encres végétales, sur Satimat Green composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.

Nord'Imprim est certifiée Imprim'Vert - PEFC - FSC - ISO 9001-ISO 14001

